

DEC1102791NSB

*Portant création de l'unité mixte de service n°3444 intitulée
« BioSciences Gerland- Lyon Sud »*

Le Président,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain FUCHS aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n° 159-87 du 2 décembre 1987 portant organisation et fonctionnement des structures opérationnelles de service ;

Vu la décision n° 920368SOSI du 28 octobre 1992 modifiée relative à la constitution, la composition, la compétence et au fonctionnement des conseils de laboratoire des structures opérationnelles de recherche et de service du CNRS ;

Vu l'accord des partenaires ;

Vu l'avis du directeur de l'Institut des sciences biologiques ;

Décide:

Article 1" : Création

L'unité mixte de service (UMS) n° 3444 intitulée " BioSciences Gerland – Lyon Sud", est créée, pour une durée de quatre ans, à compter du 1" janvier 2011, sous réserve de la mise en œuvre de la convention correspondante.

Institut de rattachement : Institut des sciences biologiques

Délégation : Rhône - Auvergne

Etablissements partenaires : Ecole normale supérieure de Lyon, Université Claude Bernard Lyon 1, Inserm

Section d'évaluation : 24

Article 2 : Direction

M. Pierre JURDIC, directeur de recherche à l'Inserm, est nommé directeur de cette unité mixte de service pour la durée fixée à l'article 1".

Article 3 : Publication

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 4 avril 2011

Alain FUCHS